

Réf: Dossier N° 100180

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « ICONE ASSURANCE »

Siège social Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 2792, Ilot 26

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 11/04/2022 , et enregistrés au CEPICI le 04/04/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ICONE ASSURANCE »

Objet : COURTAGE EN ASSURANCE , REASSURANCE ET PRODUITS FINANCIER , ETUDES TECHNIQUES ET ACTUARIELLES EN ASSURANCE ET GESTION SANTE , BANCASSURANCE , MICRO ASSURANCE , FINANCE ET GESTION DES RISQUES ; DIVERS

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

- L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX.

- LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE.

- LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE

- ET GENERALEMENT, TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Cocody, ANGRE, Lot 2792, Ilot 26

Dirigeant(s) : M BERTHE MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-03385 du 19/04/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°16789/GTCA/RC/2022 du 19/04/2022

